

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PLP 2024

L'assemblée générale de la PLP s'est déroulée le 07 janvier 2024 salle des carmes à Abbeville en présence de Mr Pascal Demarthe Maire d'Abbeville, de Mr Angelo Tonoli conseiller départemental, de Mr michel Blanchard président de la fédération départementale. Madame Holleville conseillère départementale excusée.

Michel Blondin président de la PLP ouvre la séance en remerciant les élus ainsi que les sociétaires de leur présence puis donne la parole à Monsieur Cardon, trésorier de l'association, pour le bilan financier de l'exercice 2023.

Les commissaires aux comptes, Monsieur Fasquel et Monsieur Dufossé, soulignent le sérieux et la bonne tenue des finances de la PLP et donnent quitus au trésorier pour la gestion des comptes de l'association et se félicitent de la bonne santé de l'association avec une augmentation des effectifs de 250 membres en 2023 après déjà une grosse augmentation en 2022. Ils invitent le comité à trouver de nouvelles pistes afin de satisfaire à cet afflux de sociétaires.

Le président, Michel Blondin, détaille ensuite le rapport d'activité 2023 de l'association et liste les actions menées telles que :

- les concours du pêcheur complet 6 manches sur l'année (truites, brochets, blancs, carpes, feeder et anguilles)
- l'organisation de la coupe de France de pêche à la carpe
- la participation au concours fédéral jeunes avec la victoire de Gabin ROGER
  
- la journée pêche en famille en partenariat avec le pôle animation de la ville d'Abbeville
- l'accueil des centres de loisirs de la CABS en juillet et août

- la découverte de la pêche à la truite sur une journée pour des personnes en difficultés sociales en partenariat avec l'association APAP, AGENA, Le Mail, l'EHPAD Dumont
- les concours du 14 juillet et la fête de l'eau dans le cadre des festivités de la ville d'Abbeville, la coupe de Noël, ainsi que les concours de la fête Saint Gilles et de l'harengade.
- la participation de la PLP aux journées « Haut de France propre »
- l'entretien des berges des étangs ainsi que l'implantation de frayères.
- la mise à jour quotidienne du site internet de l'association avec en moyenne 1200 visites par mois
- les permanences tous les samedis matin au bureau de la PLP

Le président informe ensuite l'assemblée sur le devenir de la journée pêche USEP-OCCE pour juin 2024.

Il indique que la PLP aura en charge l'organisation du championnat de France de 2ème division masters et vétérans aussi en juin.

Michel Blondin informe l'assemblée de l'engagement du conseil départemental pour la lutte contre l'invasion du myriophylle dans le canal du transit et aussi pour l'implantation de pontons de pêche entre Grand Laviers et Petit Port sur la rive droite de la somme canalisée qui devrait être réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Un débat est ensuite engagé avec les sociétaires présents concernant la sur fréquentation du carpodrome du parc municipal. En effet, ce mode de pêche aux leurres est en « no kill » et très prisée des pêcheurs : 17 cartes en 2021, 49 cartes en 2022 et 83 cartes en 2023 ce qui entraîne une mauvaise gestion du patrimoine piscicole.

(brochets en surdensité, manque de poissons fourrage, phénomène de canibalisme...)

Il est donc décidé à l'unanimité d'étendre le carnadrome ainsi que son règlement à l'étang des prés collart avec la possibilité de pêcher à l'aide d'un float tube

(uniquement aux prés collart). Du fait de la très grande surface de cet étang, il est envisagé un rempoissonnement supplémentaire en brochets.

Le président informe aussi les sociétaires des opérations de sauvetage de poissons effectuées par le comité « une centaine de carpes dans les marres à hutte de Noyelles sur mer ainsi que environ 300 poissons rouges du réservoir d'eau de l'aérodrome en cours de remblaiement. Il s'étonne que lorsqu'il s'agit de passer des heures en plein soleil à sauver des poissons de l'asphyxie dans un mètre de vase, de ne jamais voir les grands défenseurs des animaux que sont l'APAZ ou autres groupuscules d'écologistes !

Avant de donner la parole aux élus puis aux sociétaires, le président alerte sur les attaques que subissent les pêcheurs par des groupuscules écologistes pour la suppression de la pêche aux vifs, après avoir obtenu auprès des pouvoirs publics la non régulation des cormorans.

De plus, les milieux aquatiques subissent déjà au quotidien, la prédation d'espèces dont la population est en constante augmentation, telles que le héron cendré, la grande aigrette, les cigognes, les goélands et autres grands prédateurs de batraciens très utiles à l'équilibre des milieux aquatiques.

Les questions diverses étant épuisées, Michel Blondin remercie les différents intervenants ainsi que l'ensemble des partenaires tels que les collectivités, la Fédération des pêcheurs de la Somme, l'OFB, le team sensas d'Abbeville, les partenaires privés et clôt l'assemblée générale de la PLP 2023.